



n°1

Bulletin Municipal

St THOMAS DE COURCERIEIS

Année 2002



LE MOT DU MAIRE

Avec la parution de ce bulletin, j'en profite pour vous présenter à vous et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 2002.

2001 aura vu le renouvellement des conseils municipaux. Espérons que les crises qui nous ont marqués (fièvre aphteuse, crise de la viande bovine, arrêt de Moulinex etc ...) ne seront que de mauvais souvenirs.

Le 1^{er} janvier 2002 verra l'arrivée officielle de l'euro entraînant un changement important dans nos habitudes.

Le passage aux 35 heures est obligatoire pour les petites entreprises au 1^{er} janvier 2002 y compris pour le personnel communal.

Le district de Bais devient Communauté de Communes de Bais au 1^{er} janvier 2002 ; une évolution plus dans la forme que dans le fond, l'ensemble des compétences du district étant reprises dans la communauté de communes.

Tout comme le district, le SVET ne pourra continuer à fonctionner sous sa forme actuelle, il va devoir évoluer vers un pays Voynet.

Pour terminer, je propose que nous nous retrouvions le 25 janvier à 20h30 à la soirée organisée par le Conseil Municipal où nous accueillerons les nouveaux habitants en partageant la galette des rois et le verre de l'amitié.

LE CONSEIL MUNICIPAL

| | | | |
|--------------------------|-------------------|-------------------------|-----------------------|
| Maire | Michel TURMEAU | Agriculteur | Le Ronceray |
| 1 ^{er} Adjoint | Jacques DANEAU | Agriculteur | 1, Rue du Chêne |
| 2 ^{ème} Adjoint | Odile MENAGE | Agricultrice | Le Perron |
| 3 ^{ème} Adjoint | Thierry BRIFFAULT | Charpentier | Le Fief Garnier |
| Conseillers municipaux | Yves PERRIER | Agriculteur | La Basse Corbière |
| | Bernard BEUCHER | Conseiller Exploitation | Le Chauchis |
| | Christophe SEVIN | Agriculteur | Le Plessis |
| | Françoise RAYON | Agricultrice | La Petite Touche |
| | Joël DAVOUST | Agriculteur | La Haute Corbière |
| | Jean-Louis JULIEN | Agent de Maîtrise | 3, Impasse de la Cour |
| | Vincent BARRE | Agriculteur | Le Tertre |

LES COMMISSIONS

CCAS

| | | |
|-----------|------------------------|---|
| Président | | Michel TURMEAU |
| Membres | du Conseil municipal | Odile MENAGE Christophe SEVIN Françoise RAYON Joël DAVOUST |
| | Hors Conseil municipal | Christiane SEVIN Valérie BARRE Sylvie PERRIER Bernard LAUNAY |

VOIRIE

Michel TURMEAU
Yves PERRIER
Christophe SEVIN
Joël DAVOUST

COMMUNICATION - BULLETIN MUNICIPAL

Michel TURMEAU
Jacques DANEAU
Yves PERRIER
Françoise RAYON
Jean-Louis JULIEN
Vincent BARRE

TRAVAUX

Michel TURMEAU
Jacques DANEAU
Odile MENAGE
Thierry BRIFFAULT
Bernard BEUCHER
Yves PERRIER
Jean-Louis JULIEN
Vincent BARRE

ENVIRONNEMENT - FLEURISSEMENT

Michel TURMEAU
Odile MENAGE
Christophe SEVIN
Françoise RAYON

LES DELEGATIONS

District de Bais

Titulaires

Michel TURMEAU
Jacques DANEAU

Suppléants

Odile MENAGE
Thierry BRIFFAULT

Syndicat Intercommunal pour l'Electricité et le Gaz de Bais (SIEG)

Titulaires

Michel TURMEAU
Jacques DANEAU

Suppléants

Odile MENAGE
Thierry BRIFFAULT

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Trans - St Thomas (SIAEP)

St Thomas

Titulaires
Michel TURMEAU
Bernard BEUCHER
Jean-Louis JULIEN

Trans

Christian JUGE
Fabrice BLANC
David CONNARD

Président Michel TURMEAU
Vice-Président Christian JUGE
Secrétaire Bernard BEUCHER

Délégués au Syndicat d'Eau du Nord Mayenne (Usine de St Fraimbault-de-Prières)

Titulaires

Michel TURMEAU
Christian JUGE

Suppléants

Bernard BEUCHER
David CONNARD

LE PERSONNEL COMMUNAL

Passage obligatoire aux 35 Heures au 01/01/2002

| | |
|-----------------------|---|
| Patricia GUITTET | Secrétaire de Mairie |
| Françoise BARCELO | Cantine - Entretien de la salle des fêtes et des fleurs |
| Geoffrey LITTLE (Jef) | Entretiens divers |

Deux possibilités pour les agents à temps non complet :

- 1) garder le même nombre d'heures avec augmentation proportionnelle du salaire.
- 2) garder le même salaire avec diminution proportionnelle du nombre d'heures.

Quelles que soient les décisions prises, rien ne changera dans les services rendus au public.

* * * * *

Mairie de ST THOMAS DE COURCERIEERS

Tél. : 02.43.37.93.05

Fax : 02.43.37.21.63

E-Mail : mairie.stthomas@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi de 09H30 à 12H30

Vendredi de 13H30 à 16H30

Samedi (2^{ème} et 4^{ème} de chaque mois) de 10H00 à 12H00

BUDGET DE LA COMMUNE

I) COMPTE ADMINISTRATIF 2000

A - Section de fonctionnement

| | |
|----------------------------------|------------|
| Résultat de l'exercice précédent | 1 174 483F |
| Résultat de l'exercice | 222 799F |
| Résultat de clôture | 1 397 282F |

B - Section d'investissement

| | |
|----------------------------------|------------|
| Résultat de l'exercice précédent | - 360 627F |
| Résultat de l'exercice | 353 128F |
| Résultat de clôture | - 7 499F |

Soit un excédent global de clôture de 1 389 783F

II) BUDGET PRIMITIF 2001

A - Fonctionnement : 1 621 721F

B - Investissement : 1 056 963F

SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

- Les produits des impositions et l'effort fiscal

| MONTANTS EN FRANCS | INTITULE DES RUBRIQUES | Montants en francs par habitant | | | |
|-----------------------|--|---------------------------------|-------------------------------|-----------|-----------|
| | | Pour la commune | de la catégorie démographique | | |
| | | | départementale | régionale | Nationale |
| 112 286 | Taxe sur les propriétés foncières bâties | 446 | 401 | 356 | 435 |
| 54 862 | dont au profit de la commune seule | 218 | | | |
| 224 396 | Taxe sur les propriétés foncières non bâties | 890 | 667 | 460 | 311 |
| 109 493 | dont au profit de la commune seule | 434 | | | |
| 99 170 | Taxe d'habitation | 394 | 349 | 357 | 358 |
| 49 387 | dont au profit de la commune seule | 196 | | | |
| 9 265 | Taxe professionnelle | 37 | 426 | 371 | 513 |
| 3 954 | dont au profit de la commune seule | 16 | | | |
| N.C. | Effort fiscal | N.C. | | | |

Le volume du budget de fonctionnement de la commune est légèrement inférieur à celui des collectivités locales de même importance.

Compte tenu de son bon niveau d'autofinancement, la commune n'a pas eu recours à l'emprunt.

L'endettement est compatible avec sa surface financière.

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 2272F par habitant. Les subventions et participations représentent une part importante des charges.

Les recettes de fonctionnement se chiffrent à 3156F par habitant.

Elles sont composées des ressources fiscales (27 %) et des dotations de l'état (55%).

LES REALISATIONS DE L'ANNEE 2001

93

| | Coût Total TTC |
|--|----------------|
| ➤ Auvent bardé près du terrain de boules. | 23 700F |
| ➤ Rénovation du Pont Romain. | 6 500F |
| ➤ Changement des portes et fenêtres de la salle des fêtes, de la mairie et du logement communal. | 211 000F |
| ➤ Vitrification du parquet de la salle des fêtes. | 4 500F |
| ➤ Réfection du mur du cimetière. | 20 600F |
| ➤ Travaux électriques à la salle des fêtes. | 14 700F |
| ➤ Changement de la porte des toilettes publiques | 4 000F |

Les réalisations en cours

- Rénovation des vitraux de l'église ✓
- Aménagement paysager
 - Des entrées du bourg
 - De l'espace vert devant la salle des fêtes

Les projets

- Presbytère

Etude de l'aménagement de 3 logements. ✓
Actuellement stade de l'avant-projet simplifié.

STRUCTURES INTERCOMMUNALES

I - Syndicat intercommunal d'électricité et de gaz de Bais (SIEG)

| | |
|---------------------------------|---|
| Président | M. DESMOTS (Bais) |
| 1 ^{er} Vice-Président | M. GARNIER (Aron) |
| 2 ^{ème} Vice-Président | M. BURSON (la Chapelle au Riboul) |
| Membres | M. TURMEAU (St Thomas de Courceriers) Mme FOUBERT (Jublains) |

Ses délégués au sein du Syndicat départemental d'électrification sont :

| | |
|------------|-------------------------|
| Titulaires | M. DESMOTS M BURSON |
| Suppléants | M. TURMEAU M FOUBERT |

II - District de Bais

Le district de Bais est composé des communes du canton moins Jublains plus Vimarcé ce qui fait 9 communes.

Le Conseil est composé de 19 membres soit 2 membres par commune sauf pour Bais 3 membres.

| | |
|---------------------------------|---|
| Président | DESMOTS Daniel (Bais) |
| 1 ^{er} Vice-Président | THOMAS Casimir (Hambers) |
| 2 ^{ème} Vice-Président | MORICE Marie-Cécile (Bais) |
| 3 ^{ème} Vice-Président | TURMEAU Michel (St Thomas de courceriers) |
| Secrétaire | JUGE Christian (Trans) |

Au sein du district, existent 3 commissions (le Président est membre de droit) :

- 1) Commission des finances des affaires économiques et de l'emploi
présidée par Mme MORICE.
- 2) Commission des travaux publics et de la voirie
présidée par M. TURMEAU.
- 3) Commission tourisme et environnement
présidée par M. THOMAS.

- Le district de Bais en quelques mots :

| | |
|-----------------------|------------------------------------|
| Habitants | 4824 |
| Nombre de salariés | 13 titulaires 11,5 contractuels |
| Budget fonctionnement | 17 millions de Francs |
| Budget investissement | 12,5 millions de Francs |

- Compétences du district :

- Economie
- Aménagement de l'espace
- OTSI (Investissement et fonctionnement)
- Sentiers pédestres (insertion)
- Voirie investissement, fonctionnement
- Participation investissement des communes
 - Assainissement
 - Logement
 - Aménagement bourg
- Sites touristiques
- Piscine
- Animation scolaire
- Equipement sportif
- Portage repas
- Banque alimentaire

- Ses délégués au sein du Svet des Coëvrans sont :

| | |
|------------|--|
| Titulaires | DESMOTS Daniel (Bais) MORICE Marie-Cécile (Bais) TURMEAU Michel (St Thomas) THOMAS Casimir (Hambers) |
| Suppléants | CHEMINEAU Daniel (Champgenéteux) FOUQUET Pascal (St Pierre sur Orthe) CHEDOR Patrick (Izé) DANEAU Jacques (St Thomas) |

III - SVET DES COEVRONS

- Le bureau est composé comme suit :

| | |
|---------------------------------|----------------------------|
| Président | M. BESNIER (Montsûrs) |
| 1 ^{er} Vice-président | M. DESMOTS (Bais) |
| 2 ^{ème} Vice-président | M. ROCTON (Evron) |
| 3 ^{ème} Vice-président | M. BORGOGNO (St Suzane) |
| Secrétaire | MORICE Marie-Cécile (Bais) |

- Personnel du SVET - 49 Salariés :
 - 3,5 Agents administratifs
 - 31 Agents école musique
 - 2 Agents animation sportive
 - 2 Agents environnement
 - 6 Agents tourisme
 - 4,5 Agents culture lecture

- Cinq commissions :
 - Tourisme, *présidée par M. BORGOGNO*
 - Culture lecture école de musique, *présidée par M. ROCTON*
 - Habitat développement du territoire, *présidée par M.DESMOTS*
 - Espace rural et environnement, *présidée par M.BESNIER*
 - Finances, *présidée par M.DESMOTS*

- Compétences :
 - Ordures ménagères
 - Ecole musique
 - Pôle touristique
 - Animation sportive
 - Culture lecture
 - Transport scolaire pour collège Evron
 - C.R.D (Contrat Régional de Développement)
 - O.R.A.H (Opération Régionale d'Amélioration de l'Habitat)
 - O.R.A.C (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce)
 - C.R.A.P.E (Contrat Régional d'Aménagement des Paysages et de l'Eau)

ECOLE STE ANNE

L'école Ste Anne de St Thomas-de-Courceriers a vu le jour il y a maintenant plus de 100 ans. Afin de pouvoir maintenir cette école sur notre commune, il a été nécessaire de créer le Regroupement Pédagogique Intercommunal ou RPI avec l'école Ste Thérèse de Courcité. Le RPI accueille tous les enfants, de la maternelle aux classes primaires.

- ® l'école de Courcité les cours de maternelle au CE1
- ® l'école St Thomas assure les cours CE2 au CM2

Le RPI compte 52 élèves dont 17 à St Thomas répartis comme suit :
11 CE1, 2 CM1 et 4 CM2.

L'école STE Anne possède deux classes dont une a été rénovée récemment pour offrir un cadre des plus agréables pour les enfants . Elle est équipée d'une bibliothèque, de matériel informatique et de matériel pédagogique pour l'apprentissage de l'anglais préconisé dans le programme.

Chaque mardi, les enfants de CP et CE1 de Courcité viennent rejoindre leurs camarades de l'école de St Thomas dans le cadre d'un échange, ce qui leur permet de se familiariser avec leurs futures classes et environnement. De même, les enfant de St Thomas se rendent chaque samedi matin à Courcité pour profiter, entre autres, de cours de ping-pong.

L'école est dirigée par Laëtitia MONTEBRAN nommée pour cette année 2001/2002.

Elle est gérée par une association Loi 1901. : l'OGEC, organisme de gestion de l'école dont le rôle est d'assurer la responsabilité juridique, sociale et financière de l'école.

Les membres du bureau :

| | |
|-------------------|--------------------|
| ® Présidente | Catherine LADISLAS |
| ® Vice présidente | Isabelle COLLET |
| ® Secrétaire | Valérie BARRE |
| ® Trésorière | Patricia GUITTET |
| ® Membres | Françoise RAYON |
| ® | Béatrice BRARD |
| | Marie-Odile BERTHE |
| | Edith LAUNAY |

L'A.P.E.L, association des parents d'élèves, joue également un rôle primordial dans la vie de l'école puisque, grâce aux fonds récoltés lors des différentes manifestations qu'elle organise (loto, choucroute, kermesse), elle offre une aide financière vitale pour l'école.

AMICALE DES ANCIENS D'A.F.N.

Création de l'amicale le 26 février 1974 avec 12 adhérents ▲

A ce jour, l'amicale compte 13 adhérents et le bureau a été renouvelé en 1990 :

- Président Gérard GASSEAU ✍
- Vice-Président Raymond JEANNOT ✍
- Trésorier Jean -Yves MENAGE
- Secrétaire André LEFEUVRE
- Porte Drapeau Jean- Yves MENAGE

Malheureusement depuis trois membres ont quitté l'association : Yves DESLANDES, Gilbert VETILLARD, Louis PROD'HOMME.

ACTIVITES DE L'AMICALE

- Concours de belote (le deuxième samedi de janvier chaque année)
- Un voyage d'une journée au cours de l'été
- Un banquet annuel ou pique nique
- Une participation annuelle au Congrès départemental



En résumé, une très bonne ambiance au sein de l'association malgré notre petit nombre.

LE COMITE DES FÊTES

DE

ST THOMAS DE COURCERIEERS

Le Bureau :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Président : | BEUCHER Michaël |
| 1 ^{er} Vice-Président : | BARRE Vincent |
| 2 ^{ème} Vice-Président : | JULIEN Jean-Louis |
| Trésorier : | BEUCHER Bernard |
| Trésorier adjoint : | COLLET Jean Marie |
| Secrétaire : | CELLIER Mireille |
| Secrétaire adjoint : | SEVIN Christophe |
| Membres du bureau : | BRIFFAULT Thierry, LALOUZE André, DAVOUST Joël. |

Le comité des fêtes a vu le jour en 1961. Il a pour but d'organiser les fêtes communales et de créer un dynamisme au sein de la commune.

Le concours de pêche qui est une de nos fortes activités est né en 1983. C'est grâce aux bénévoles de la commune que celui-ci n'a cessé d'évoluer et est devenu un des grands de l' Ouest avec plus de 600 pêcheurs.

La soirée Entrecôte quant à elle a vu le jour en 1998, après l'arrêt de l'association « Sauvegarde de la Vie Locale », est atteint un maximum de 200 personnes.

Le comité des fêtes remercie tous les bénévoles pour leur participation sans qui rien ne pourrait avoir lieu.

Les activités 2002 sont prévues les :

- 13 avril *Soirée Entrecôte*
- 14 juillet *Concours de pêche*
- 31 août *Méchoui*

CLUB DU BEL AGE

DE SAINT THOMAS DE COURCERIEIS

62 Adhérents.

BUREAU

Présidente..... SEVIN Odette
vice Président MARMION Sylvain
Secrétaire..... BRETEAU Albert
Trésorière..... PICHARD Germaine

10 membres viennent s'ajouter au conseil d'administration qui forment une bonne équipe afin de pouvoir élaborer ensemble les manifestations de l'année.

programme :

Mercredi 16 janvier - assemblée générale (repas gratuit)

Samedi 4 mai - Concours de belote

Dimanche 2 juin - Bal

Samedi 21 septembre - Concours de belote

Dimanche 13 octobre - Bal

Courant septembre - repas tout en associant *le 25ème anniversaire du club*

Un voyage par an (date non fixée - destination l'ASSEMBLEE NATIONALE).

Tous les jeudis, une petite équipe se rassemble pour jouer aux cartes.

Le dernier jeudi de chaque mois, personne ne veut manquer à cause des anniversaires. Certains font du scrabble, d'autres jouent aux boules selon le temps qu'il fait et une bonne partie tape la belote. Une soirée très conviviale, ce qui permet à tous de se retrouver et pour clôturer, nous buvons le pot de l'amitié .

N'OUBLIONS PAS QUE LES CLUBS DES AINES RURAUX SONT FAITS POUR ROMPRE LA SOLITUDE.

ASSOCIATION POUR LA LUTTE CONTRE L'ENFOUISSEMENT DES DECHETS RADIOACTIFS « NI ICI , NI AILLEURS »

DE SAINT THOMAS DE COURCERIERES

BUREAU

Président..... BEUCHER Mickael
1^{er} vice Président... GAINÉ Jean-Noel
2^{ème} vice Président. JULIEN Jean-Louis
Trésorier DANEAU Martine
Trésorier adjoint... BRIFFAULT Thierry
Secrétaire..... FRUITIER Sébastien
Secrétaire adjoint. CROSBIE Charmaine

L'association est créée le 28 Février 2000 avec 90 adhérents.

2000

10 mars - manifestation à Laval (5000 personnes)

13 mars - manifestation à Bais lors de la venue de la mission granite (3500 personnes)

en Juin - la mission granite est dissoute

Mais les travaux à Bure (Meuse) continuent et si la loi Bataille n'est pas changée, il faudra un site granitique.

2001

C'est une situation d'attente. Il y a un blocage dû aux élections présidentielles de l'année prochaine. Il faut rester vigilant car s'il n'y a pas modification de la loi Bataille, il faudra bien un site granitique et nous sommes toujours au sommet de la liste des 15 sites présumés. Gardons donc notre énergie et notre mobilisation jusqu'au jour où un site sera choisi.

2002

Le 2^{ème} numéro de l'écho des bidons va bientôt être édité et vous sera communiqué.

Merci de votre confiance.

ENTENTE SPORTIVE DE LA VAUDELLE

TRANS – ST THOMAS - IZE

BUREAU

Président..... MELOT Didier - TRANS
vice Président..... MENAGE André - ST THOMAS
vice Président..... MARTINEAU Philippe - IZE
Secrétaire..... BOULIER Patrick - IZE
Trésorier MELOT Amand - TRANS
Plus 26 dirigeants, dont 2 arbitres officiels : BRIFFAULT Thierry de St Thomas
de Courceriers et PIERRE Hervé d'Izé.

3 équipes Seniors ⇒ 48 licenciés

1 équipe en 2^{ème} division
1 équipe en promotion 2^{ème} division
1 équipe en 3^{ème} division

31 jeunes licenciés

3 débutants
5 poussins
11 benjamins dont 2 benjamines
6 joueurs de 13ans en association avec Bais
6 joueurs de 15 ans avec association avec Jublains.

« la Vaudelle » a été créée en 1996 suite à l'association de l'ES. TRANS - ST THOMAS (1969) avec l'ES. IZE (1959).

L'Entente Sportive « la Vaudelle » organise 2 concours de belote, c'était le 17 Novembre 2001 à IZE et le prochain à TRANS le 9 février 2002. Puis le tournoi de sixte le 9 mai 2001 (ascension) à IZE.

Spectateurs et supporters sont les bienvenus pour encourager les joueurs sur nos 2 terrains (ST THOMAS - IZE) ; un accueil chaleureux vous sera réservé.

TENNIS DE TABLE

ES TRANS – ST THOMAS

BUREAU

Président..... RONDEAU Hervé
Secrétaire..... JUGE Laurent
Trésorier..... PELTIER Alain

Le Club de tennis de table compte pour la saison 2001 - 2002, 21 licenciés qui se répartissent en 3 équipes.

Ces équipes sont engagées dans le championnat de la MAYENNE, qui se déroule du début Octobre à la fin Avril.

- 1 en division 3
- 2 en division 4

Chaque équipe est dans une poule de 10 qui se rencontrent en matchs aller et retour selon un calendrier établi par la ligue de tennis de table (ligue DES PAYS DE LA LOIRE).

Les rencontres ont lieu le vendredi soir à partir de 20h30,

- à la salle de TRANS pour deux équipes (une D4 et la D3 en alternance)
- à la salle de st THOMAS pour une équipe (D4).

L'association organise une soirée choucroute le dernier week-end de novembre.

Le matériel (tables) est mis à la disposition de l'animateur sportif du SVET des COEVRONS qui intervient pour les enfants de 7 à 15 ans selon un planning établi.

A.D.M.R

(Association de Service à Domicile en Milieu Rural)

BUREAU

Présidente..... BARRE Yvette
Vices Présidentes MAREAU Jocelyne - SAUVAGE Sylvaine
Secrétaire..... FERRE Marie-Thérèse
Trésorière..... SABLE Marie-Thérèse

La commune de St THOMAS bénéficie des services de l'A.D.M.R créée en 1977 à BAIS.

16 personnes sont employées auprès des personnes âgées :

5 à temps plein

9 à mi-temps

2 en congé parental

Ces personnes assurent le ménage, les courses, informent pour certaines démarches administratives, dispensent une présence et une écoute très précieuse.

Un service de garde fonctionne le week-end et jour férié.

Une permanence est assurée au bureau de l'A.D.M.R (Ruelle des petits champs) à mi-temps par une personne salariée, une bénévole Odile MENAGE assure le relais sur la commune entre l'association et les personnes âgées .

L'association assure le portage de repas dont 4 personnes de la commune sont bénéficiaires, ce portage est assuré du lundi au samedi excepté dimanche et jour férié.

Pour la commune, 514 heures d'aide à domicile ont été effectuées de janvier à octobre 2001.

Ce service permet le maintien à domicile et retarde le plus tard possible l'entrée en maison de retraite.

Un nouveau service a été mis en place pour les petits travaux d'entretien (tonte des pelouses, taille des arbustes, jardinage).

CUMA de COURCERIEIS

Le bureau :

Président : DANEAU Dominique
Vice-président : TURMEAU Michel
Trésorier : PERRIER Yves
Secrétaire : PAVE Christophe
Membres : BARRE Vincent, HUET Sébastien, PRUDHOMME Laurent,
LALOUZE André

La CUMA de SaintThomas-de-Courceriers a été créée en février 1984 ; elle répondait à la volonté de 11 exploitations de SaintThomas d'acheter et d'utiliser du matériel en commun afin d'avoir des outils nouveaux et performants en limitant les charges financières pour chacune d'elles.

C'est un pari réussi puisqu' aujourd'hui, la CUMA réunit 63 adhérents pour 41 matériels.

Ces 63 adhérents se situent principalement sur la commune de St THOMAS et débordent sur St MARTIN, St PIERRE ainsi que TRANS .

Pour la majorité, ils peuvent utiliser du plus petit au plus gros matériel (ex : scie circulaire, enfonce pieux, ... ensileuse) suivant leurs besoins et leur souhait d'adhésion.

Une CUMA dans une commune est un formidable moyen de rencontre, de débat, d'explication autour du matériel ainsi que d'échanges de données techniques, culturelles et autres.

De là, naît un certain esprit de convivialité, de solidarité dans notre monde agricole très perturbé en ces temps.

Notre souhait est que la CUMA vive, fonctionne toujours bien, voire plus et très longtemps.

MUTUELLE D'ENTRAIDE

« LA SOLIDAIRE »

BUREAU

Président..... LEFEUVRE Patrice
vice Président..... PROD'HOMME Laurent
Secrétaire..... SOUTIF Michel
Trésorier..... DAVOUST Joël

Créée le 28 Mars 1980, « la Solidaire » regroupe aujourd'hui 26 adhérents. Il s'agit de la presque totalité des agriculteurs de la commune (plus 3 de communes voisines).

Cette association permet aux adhérents de s'organiser afin d'assurer la réalisation des travaux agricoles les plus urgents chez l'un ou chez l'autre qui se trouve dans l'incapacité d'y faire face (maladie, hospitalisation, accident ou décès).

Fort heureusement, elle n'a été que peu sollicitée ces dernières années.

**GROUPEMENT DE DEFENSE
CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES
DE SAINT THOMAS DE COURCERIER**

BUREAU

| | |
|----------------------------------|---|
| Président..... | BEUCHER Bernard |
| 1 ^{er} vice Président.. | BLANC Raymond |
| 2 ^{ème} vice Président. | BRIFFAULT Thierry |
| Secrétaire..... | LALOUZE André |
| Trésorier..... | LAUNAY Guy |
| Membres..... | SEVIN Robert TAILLEBOIS René TURMEAU Michel |

Pour information

Le ragondin est porteur d'une maladie mortelle appelée « leptospirose » ; récemment un cas s'est déclaré en Mayenne, la personne l'a attrapée en touchant son chien mouillé avec la main non protégée.

Il faut continuer notre lutte pour la destruction des ragondins. Des cages sont à votre disposition en cas de besoin.

La déclaration des queues de rats, renards, fouines ainsi que les pattes de pies et de corbeaux doit être adressée avant le **15 juin 2002** à Monsieur Bernard BEUCHER.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

MARS 1999

Au 8 mars 1999, Saint Thomas-de-Courceriers compte 246 habitants (120 hommes et 126 femmes), soit une densité de 19 habitants au km². La population est pratiquement stable par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a perdu 3 habitants. En 24 ans, depuis 1975, la commune a perdu 81 habitants.

Au cours des années quatre-vingt-dix, la commune a connu un léger déficit naturel. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 15 naissances et 23 décès dans la commune ; le déficit naturel s'élève donc à 8 personnes. Par ailleurs, l'excédent des entrées sur les sorties de population est de 5 personnes.

Saint Thomas-de-Courceriers appartient à l'arrondissement dont Mayenne est la Sous-Préfecture. L'arrondissement regroupe 86 979 habitants, soit une densité de 42 habitants au km². La population de la commune en représente donc moins de 1%. Celles de l'arrondissement est pratiquement stable par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, l'arrondissement a perdu 79 habitants. Dans l'ensemble du département, la population est passée de 278 037 habitants en 1990 à 285 338 habitants en 1999 ; soit un gain de 7 301 habitants.

La proportion de personnes âgées est un peu plus forte que dans le reste du département. Les 26 habitants qui ont 75 ans ou plus représentent 10,6% de la population alors que cette proportion est de 8,7% seulement dans le département. A l'opposé, les 56 jeunes de moins de 20 ans ne représentent que 22,8% de la population alors que la proportion est de 25,6% dans le département.

ETAT CIVIL

Naissances

| | |
|-----------------|-----------------|
| LEFEUVRE Manon | 01 mars 2000 |
| SOUTIF Coraline | 01 avril 2000 |
| BRARD Alexandre | 22 août 2001 |
| MARSDEN Eryne | 11 octobre 2001 |

Mariages

| | |
|-------------------------------------|-----------------|
| BOURDAIS Laurent et DURAN Nathalie | 24 juin 2000 |
| LEFEVRE Bernard et DUCOUP Claudette | 21 juillet 2001 |

Décès

| | |
|-------------------|-----------------|
| CHEVALLIER Julien | 01 février 2000 |
| CHANDELLIER André | 22 mars 2000 |
| LAUNAY Robert | 01 avril 2001 |

Nouveaux habitants

Mr et Mme BRARD Jean-Jacques
(3 enfants)
La Haute Sorie

Mr et Mme DE MEERSMAN Jean-Paul
(4 enfants)
11 place de l'église

Mlle DEGUINES Nathalie
2 rue de la mairie

Mr DESVAUX Sébastien et Mlle CELLIER Mireille
(1 enfant)
La Tillière

Mme GEERS Sandrine
(1 enfant)
1 rue de Courcieriers

Mr LEBAILLY Pascal et Mlle FEE Laurence
(1 enfant)
Le Vivier

Mlle VAUGON Sandrine
L'étang de la touche

TARIFS COMMUNAUX au 01.01.2002

| | EUROS |
|---------------------------------------|--------------|
| Concession cimetièr | |
| cinquantenaire | 23 |
| trentenaire | 14 |
| Photocopies | |
| Format A4 | |
| Les 5 premières | 0,25 |
| A partir de la 6ème | 0,15 |
| Format A3 | |
| Les 5 premières | 0,30 |
| A partir de la 6ème | 0,25 |
| Associations locales | |
| Format A4 | 0,15 |
| Format A3 | 0,23 |
| Club | 0,10 |
| Cantine | |
| Repas enfant | 2,39 |
| Assainissement | |
| Abonnement | 23 |
| consommation | 0,55 |
| Location salle des fêtes | |
| Salle 1 (cantine) : | |
| Vin d'honneur sans chauffage | 8 |
| Vin d'honneur avec chauffage | 16 |
| Repas sans chauffage | 40 |
| Repas avec chauffage | 55 |
| Salle 2 : | |
| Vin d'honneur sans chauffage | 23 |
| Vin d'honneur avec chauffage | 30 |
| Repas sans chauffage | 80 |
| Repas avec chauffage | 100 |
| Associations locales : | |
| Participation aux frais d'entretien : | |
| Salle 1 | 8 |
| Salle 2 | 16 |
| Arrhes | |
| Vin d'honneur | 8 |
| repas | 40 |
| Caution | |
| Salle 1 | 40 |
| Salle 2 ou totalité des deux salles | 80 |
| Location matériel | |
| Habitants St Thomas | |
| Table bois | 3 |
| Table tube | 0,60 |
| Chaise | 0,15 |
| Hors commune | |
| Table bois | 5 |
| Table tube | 2 |
| Chaise | 0,50 |

CONCLUSION

Pour notre premier bulletin municipal, nous n'avons pas eu la prétention de vous relater toutes les actions dont un conseil doit débattre. Nous souhaitons seulement vous faire une projection des points qui nous paraissent essentiels pour la gestion et l'animation de notre commune.

/

L'année 2001 a été riche en événements et plus particulièrement en événements civiques. Bien sûr, nous pensons tous aux élections municipales. Notre nouvelle équipe a l'obligation de s'interroger constamment sur le devenir et le développement de notre commune tout en respectant les obligations budgétaires.

Nous avons la chance d'avoir élargi notre périmètre d'action à travers le district transformé en Communauté de Communes. Cette évolution vers l'intercommunalité a été vitale pour nos communes du canton. Cette institution à vocation économique reste un très bel exemple de partenariat et de solidarité entre collectivités.

Des réflexions sont engagées pour définir de nouveaux périmètres intercommunaux. Cette rationalité exploitée aujourd'hui ne risque-t-elle pas d'être détruite par une superstructure bureaucratique ?

Notre conseil entend bien conserver sa légitimité en mettant à profit pour la collectivité ses compétences et ses responsabilités.

Nous vous souhaitons une bonne année 2002 et nous vous donnons rendez-vous le 25 janvier 2002 pour une soirée-rencontre.